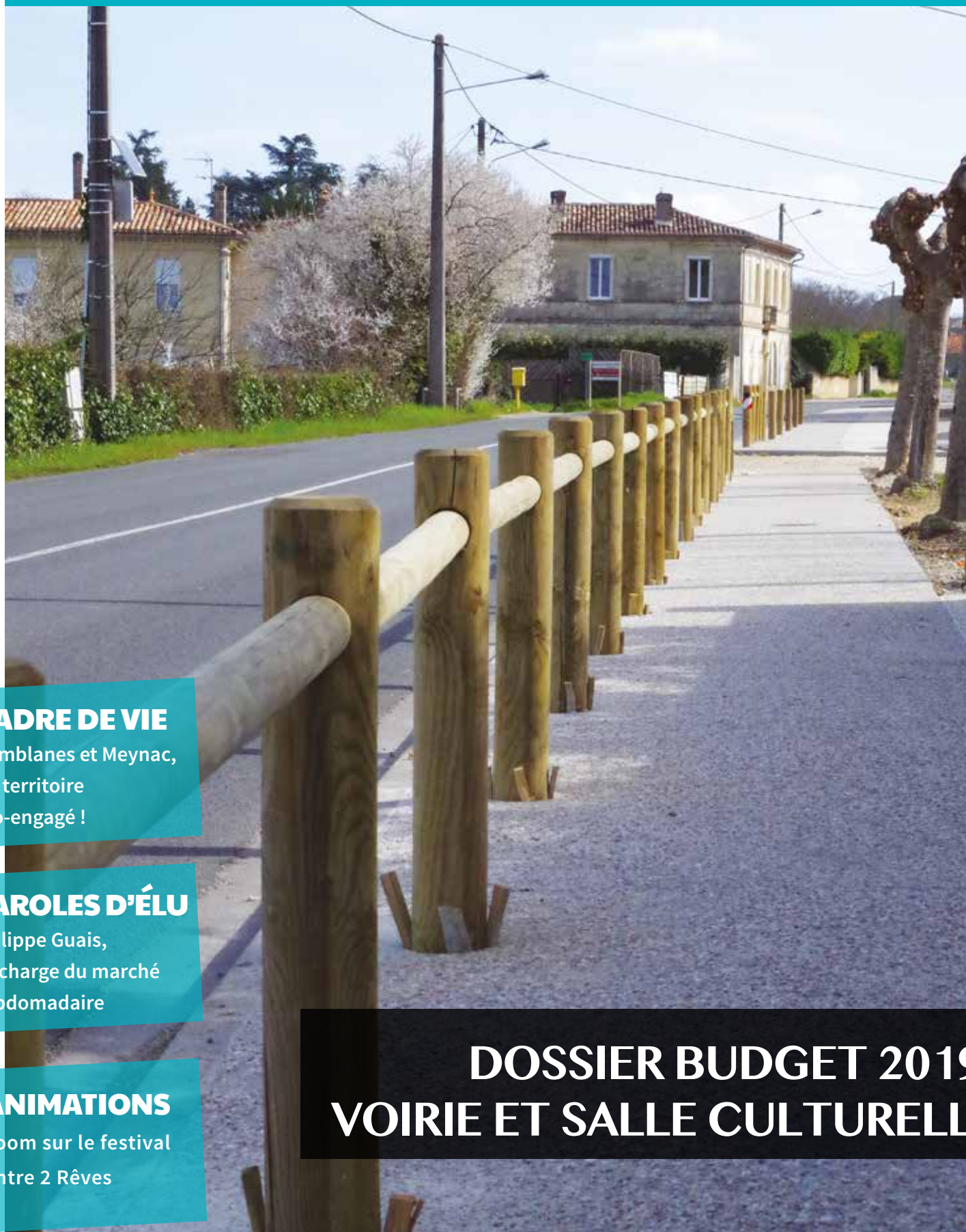


MESSAGE



LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - MARS 2019 - NUMÉRO 72



CADRE DE VIE

Camblanes et Meynac,
un territoire
bio-engagé !

PAROLES D'ÉLU

Philippe Guais,
en charge du marché
hebdomadaire

ANIMATIONS

Zoom sur le festival
Entre 2 Rêves

DOSSIER BUDGET 2019 : VOIRIE ET SALLE CULTURELLE

La voie douce, en cours de finalisation, qui longe la route départementale 14.

Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Rencontre de la municipalité avec les riverains du chemin de Lhote pour la mise en sens unique de leur chemin, le samedi 1^{er} décembre 2018.



■ Bourse aux jouets et aux jeux organisée par la P'tite Récré, le samedi 1^{er} décembre 2018.



■ Les jeunes des écoles maternelle et élémentaire, du Lycée Flora Tristan et des membres de l'association "running" après leur course au profit du Téléthon, vendredi 7 décembre 2018.



■ Lâcher de ballons à Handivillage 33 pour leur 1^{ère} participation au Téléthon, le dimanche 9 décembre 2018.



■ Le Père Noël et sa joyeuse troupe le soir de leur passage à Camblanes et Meynac, le vendredi 21 décembre 2018.



■ Les vœux de la municipalité ont été l'occasion de saluer pour leur engagement associatif : M^{me} Claudie Dupont présidente d'Automne Doré (entourée par la sénatrice Florence Lassarade, Lionel Faye président de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers et le maire Jean-Philippe Guillemot) et Thierry Girard président du Club de tennis de Camblanes-Quinsac-Cénac pendant 10 ans.

2

sommaire

MESSAGE - MARS 2019 - N° 72

■ ACTUALITÉ.....	4
<i>R.E.V., au service des particuliers</i>	
■ CADRE DE VIE.....	5
<i>Suivez les voies douces</i>	
■ ENVIRONNEMENT.....	6-7
<i>Camblanes et Meynac, territoire bio-engagé</i>	
■ PAROLES D'ÉLU.....	8
<i>Philippe Guais</i>	
■ ÉCONOMIE LOCALE.....	9
<i>Actualités économiques</i>	

■ DOSSIER CENTRAL.....	10-11-12-13
<i>Budget : bilan 2018 et zoom sur 2019</i>	
■ AU FIL DE L'INFO.....	14-15
<i>Brèves municipales</i>	
■ ASSOCIATIONS.....	16-17
<i>Toutes les informations associatives</i>	
■ ANIMATIONS / MÉDIATHÈQUE...	18-19
<i>Festival Entre 2 Rêves et actualité de la médiathèque</i>	
■ AGENDA.....	20
<i>Les rendez-vous à ne pas manquer</i>	

sommaire



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : A. Monget, M-L Micheau-Héraud, S. Moufflet, N. Gaillard, B. Perret, N. Franco, C. Bruneau • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : BLF Impression, Le Haillan • Document édité à 1 500 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 •





Madame, Monsieur, chers amis,

Le lundi 11 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2019. Celui-ci s'appuie sur trois grands principes de notre politique locale tournée vers l'avenir et que nous réaffirmons :

- **Bâtir le Camblanes et Meynac de demain** en poursuivant nos investissements dans des projets structurants pour la commune, tels que la future salle culturelle ou un véritable pôle intergénérationnel.

- **Maintenir la qualité du service public** tout en assurant une bonne gestion des finances publiques.

- **Continuer à améliorer et embellir le cadre de vie** de notre commune, notamment la voirie en sécurisant les axes les plus empruntés et permettre aux Camblanais et Meynacais de se déplacer autrement qu'en voiture.

La stratégie de maîtrise des coûts engagée dès 2015 nous permet de présenter un budget excédentaire, tout en tenant compte des reports d'investissements n'ayant pas pu être réalisés en 2018 pour des raisons techniques. Les efforts continueront en 2019, ce qui va nous permettre d'accentuer l'investissement, sans hypothéquer l'avenir de nos finances publiques.

Notre soutien aux associations et aux manifestations locales

témoigne de notre volonté de soutenir **la belle dynamique reconnue de Camblanes et Meynac**.

Au moment où j'écris ces lignes, les travaux de la Côte du Carat viennent de commencer avec quelques mois de retard, produisant une gêne évidente auprès de tous les usagers. La réfection de cette voirie était nécessaire et la création d'un espace piéton va permettre la cohabitation sécurisée avec les voitures. Nous profitons de ces travaux pour mettre en place un réseau pluvial mieux dimensionné.

Je l'ai souvent répété, notre commune est traversée par un axe routier très fréquenté et l'incivisme des automobilistes ne fait que se renforcer, à mesure que nous rénovons les routes. **Voilà pourquoi nous sommes obligés d'engager des investissements coûteux en matière de sécurité.**

L'incivisme se traduit aussi parfois par l'irrespect des règles de bon-voisinage et de vie en collectivité. Nous avons la chance de vivre dans une commune préservée, c'est à nous de faire en sorte que **le bien-vivre ensemble perdure !**

Enfin, notre commune s'est vue remettre le niveau 1 du label "Territoire Bio-Engagé". Décerné par l'association INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, il vient récompenser le travail mené depuis de nombreuses années par **plusieurs viticulteurs locaux** en faveur d'un vignoble bio, **respectant le terroir et l'environnement**. Ce label coïncide également avec l'action que la commune a engagé, en collaboration avec l'équipe du restaurant scolaire, pour davantage de produits issus de l'agriculture biologique, plus de goût et moins de gaspillage. D'ici quelques mois, nous aurons quantifié la part de ces produits bio dans l'alimentation de nos enfants et nous pourrons alors candidater pour le niveau 2 du label.

Une vraie fierté pour la commune et un engagement pour le mieux manger de nos enfants !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de MESSAGE,

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.

« Nos efforts vont nous permettre d'accentuer l'investissement, sans hypothéquer l'avenir »

À l'honneur :

R.E.V. AU SERVICE DES PARTICULIERS



Les agents de REV en action.

R.E.V. (RÉALISATION ENVIRONNEMENT VALORISATION) EST UNE ASSOCIATION CRÉÉE EN 1992, DOMICILIÉE À CAMBLANES ET MEYNAC, RECONNUE D'UTILITÉ SOCIALE ET CONVENTIONNÉE "ATELIER CHANTIER D'INSERTION". DEPUIS OCTOBRE 2018, ELLE EST LABELLISÉE "RÉGIE DE TERRITOIRE" ET AGRÉÉE "SERVICES À LA PERSONNE". ELLE POURRA BIENTÔT INTERVENIR CHEZ LES PARTICULIERS.

Association faisant partie du champ de l'économie sociale et solidaire, REV continue son développement. Pour rappel, elle propose à des personnes éloignées du travail des postes conventionnés en Contrat Unique d'Insertion. Elle a pour principales activités :

- les espaces verts, les espaces naturels et le broyage,
- la valorisation des déchets ménagers : la livraison, l'entretien et la réparation de conteneurs et le nettoyage des points d'apports volontaires.

En 2018, REV comptait 34 salariés en insertion dans le cadre de CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion).

L'association est composée d'un bureau de sept personnes, dont Marie-Ange Rey, adjointe au maire de Camblanes et Meynac, également membre du Conseil d'Administration de même que le maire, Jean-Philippe Guillemot.

UN TRAVAIL À LA SORTIE DU CONTRAT...

Les ateliers de chantiers d'insertion s'adressent à des personnes qui sont éloignées du travail, peu importe l'âge. Les contrats, d'une durée de 3 à 6 mois, sont de 26 heures par semaine et renouvelables 3 fois. « *En 2017, nous avons eu 74 % de sorties positives de nos ateliers* » se félicite Christian Bouzat, Président de l'association REV. « *C'est-à-dire des gens qui ont trouvé du travail après la fin de leur contrat* ».

Les contrats signés entre les salariés et REV ne se limitent pas au travail. REV propose également un suivi social et éducatif.

DES SERVICES DÉDIÉS AUX COLLECTIVITÉS, AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

Si l'association REV intervient depuis toujours auprès des collectivités territoriales (mairies, syndicats, communautés de communes et des associations), elle aura bientôt la possibilité de signer des contrats avec des particuliers. En effet, depuis octobre dernier, la structure labellisée "Régie de territoire" et agréée "Services à la personne" peut intervenir dans l'entretien des jardins, mais uniquement sur le broyage des branches, en partenariat avec le Semoctom. « *Nous sommes en train de mettre en place la structure administrative qui nous permettra ces interventions et nous serons assujettis à la TVA. Fin 2019, nous pourrons travailler en direct avec les particuliers* » complète Christian Bouzat.

REV va également travailler avec les CCAS des communes pour aider notamment les seniors qui veulent évacuer les branches de leurs terrains.

Rappel : le broyat sert à pailler dans les jardins et les potagers, durant l'été, pour éviter l'évaporation de l'eau et la présence de nuisibles.

Les prestations de services à la personne permettent de bénéficier d'une déduction d'impôts pour les foyers qui sont imposables. Déduction qui peut aller jusqu'à 50 % de la dépense engagée. ■

4

retour sur

CRÉER DU LIEN SUR LE TERRITOIRE

REV est l'un des exemples les plus anciens de l'économie sociale et solidaire sur le territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers. L'association fait partie du réseau TEMESSA, une structure, dont le siège social est à Camblanes et Meynac, qui mutualise le matériel et les moyens humains des associations du secteur.

« *Nous collaborons avec les autres structures des Portes de l'Entre-deux-Mers comme les Chantiers de Tramasset avec qui nous avons un partenariat de longue date ou encore le Bocal Local, dont la présidente, Stéphanie Dartigue, est membre du Conseil d'Administration de REV.*

« *La mairie de Camblanes et Meynac est par ailleurs un partenaire très important et une aide précieuse* » commente Christian Bouzat. ■



Création de voies vertes

SUIVEZ LES VOIES DOUCES...

LA DEUXIÈME PHASE DE TRAVAUX DE CRÉATION DE VOIES DOUCES À CAMBLANES ET MEYNAC EST EN COURS D'ACHÈVEMENT. DÉSORMAIS, LES HABITANTS PEUVENT RELIER LE CENTRE-BOURG AU STADE PAR DES AXES BIEN DÉLIMITÉS ET SÉCURISÉS.

En début de mandat, les élus de Camblanes et Meynac ont réalisé, via un cabinet d'étude, un diagnostic sur l'état de la voirie et les réalités de circulation, à la fois automobile, mais aussi piétonne et cycliste, sur son territoire. Cette étude a débouché sur un Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics (PAVE), qui a servi, en partie, de base à toute une série de travaux dans le bourg (cf. MESSAGE novembre 2016). Les élus sont allés plus loin en planifiant la création de liaisons douces (c'est-à-dire des voies sécurisées réservées aux piétons et aux vélos) sur l'ensemble du territoire communal. **Objectif : relier le centre-bourg à Meynac et à l'ensemble des quartiers de la commune.**

RELIER LE CENTRE-BOURG, LE SITE GUERLANDE...

Un premier chantier a concerné la mise en accessibilité et la création d'axes sécurisés réservés aux piétons et aux vélos dans le centre-bourg (chemin de la Chaussée, chemin du Plessis et de Lagrange) et de voies à sens unique. Dans la foulée, des travaux ont été entrepris pour relier le centre-bourg au site de Guerlande (pétanque, city-stade, skate-park) avec des axes réservés aux piétons et aux vélos. La même chose a été réalisée chemin de Maugey. La deuxième étape de ce plan était de poursuivre la création de ces voies douces le long de la route des Cités, jusqu'au rond-point "Lafitte" du nom du château limitrophe, à



Exemple de voie douce sécurisée par des barrières.

l'embranchement avec le chemin de Maugey. Ces travaux ont eu lieu cet hiver et sont en cours de finalisation. En parallèle, la création d'un cheminement piéton est envisagée entre Meynac et le chemin de Maugey. La principale difficulté étant d'obtenir des conventions de passages de la part des propriétaires en limite de leur terrain.

JUSQU'À LA PLAINE DES SPORTS ET MEYNAC...

« Cela ne nous empêche pas de continuer à sécuriser les voies et à trouver des solutions pour améliorer la circulation piétonne sur la commune » insiste Laurence Dupuch-Bouyssou, adjointe au maire en charge de l'environnement. Récemment, un cheminement piéton a été réalisé dans les bois, appartenant à la commune, partant du chemin de Lafitte pour rejoindre la plaine des sports de la Lande. Si ce parcours est encore à l'état brut pour l'instant, il sera prochainement balisé.

« Cela va permettre aux habitants du bourg et des environs, de rejoindre la plaine des sports par un cheminement entièrement sécurisé et bien délimité » complète l'élue.

Une nouvelle phase de travaux sera consacrée au réaménagement de la route du Bourg, entre le rond-point des Premières Côtes et l'église, qui sera concomitant avec la réfection de la place de Verdun. Au programme : la réfection de la chaussée et des trottoirs, l'accessibilité et l'éclairage public. Un projet dont les contours seront définis prochainement. ■

TRAVAUX DE LA CÔTE DU CARAT

Suite aux résultats infructueux du premier appel d'offres pour la réfection de la côte du Carat, un second marché a été lancé par la mairie, qui a permis de faire des économies substantielles sur ce chantier (30 000 €). C'est l'entreprise LPF (Les Pierres de Frontenac) qui a été retenue pour réaliser les travaux pour un montant de 223 000 €. Le chantier a commencé le 4 mars pour une durée de trois mois.

Conséquence, la côte du Carat sera barrée dans les deux sens : côté Camblanes à partir de l'embranchement de la route de Morillon et côté Quinsac, à partir du chemin de Mandagot. Cela signifie également que le chemin du Moulin de Demptos et le bas de la côte du Carat seront impactés. Seuls les riverains auront accès à ces routes.

La circulation sera rétablie toutefois chaque week-end et des déviations se feront par la route de Morillon pour rejoindre la route de Meynac pour ceux qui vont vers Saint-Caprais de Bordeaux ou par le CD10.



Camblanes et Meynac s'engage pour un

TERRITOIRE BIO

AVEC 13 % DE SON TERRITOIRE AGRICOLE EN CULTURE BIOLOGIQUE ET UNE ACTION NON NÉGLIGEABLE EN MATIÈRE D'ALIMENTATION "BIO" AU RESTAURANT SCOLAIRE, CAMBLANES ET MEYNAC S'EST VUE REMETTRE, LE VENDREDI 22 MARS, LE LABEL TERRITOIRE BIO-ENGAGÉ. EXPLICATIONS...

Le label "TERRITOIRE BIO ENGAGÉ" valorise le développement d'une agriculture biologique, au service d'une alimentation saine et la préservation de l'environnement sur notre territoire. Il s'agit d'un label unique en France, décerné par l'association INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, aux communes qui remplissent un certain nombre de critères fixés par le Grenelle de l'Environnement : au minimum 8 % des surfaces agricoles cultivées en agriculture biologique et/ou 20 % de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits BIO. La première condition étant remplie par la commune, cette dernière s'est vue remettre, vendredi 22 mars, le niveau 1 du label. À Camblanes et Meynac, dans un secteur agricole dominé par la viticulture, **13 % de la production du territoire est cultivée en bio**. Trois châteaux sont concernés : Brethous, Lagarette et Le Parvis de Dom Tapiau.

LA BIODYNAMIE, LE RESPECT DU TERROIR

Les plus anciens et les plus ardents défenseurs du "BIO" sont à retrouver du côté du château Lagarette. Yvon et Olympe Minvielle sont des précurseurs en la matière. Issus de familles de viticulteurs, ils ont d'abord fait leur carrière professionnelle,

avant de racheter la propriété dans le courant des années 90. « *Dès le début, nous avons souhaité faire un vin le plus naturel possible, comme le faisaient nos grands-parents, sans aucun produit chimique* » explique Olympe.

Le couple de viticulteurs s'est donc orienté naturellement vers le concept de biodynamie qui depuis, a fait un certain nombre d'émules. Le succès est au rendez-vous, les différentes cuvées de Lagarette ont été de nombreuses fois primées dans les concours.

Du côté du Château Brethous, situé sur les hauteurs de Camblanes, on est passé en biodynamie il y a une dizaine d'années. Ici aussi, le travail de la vigne se fait dans le respect de la terre, avec des décoctions issues des plantes et une approche la plus respectueuse possible de la nature. L'étude des herbes présentes est très utile. « *Nous travaillons les sols en accord avec la santé de la vigne pour qu'elle produise les meilleurs raisins. Pour faire face aux maladies, nous observons avec attention et nous intervenons seulement quand c'est nécessaire et de manière adaptée avec des mini-doses de cuivre, de soufre et des plantes.* » commente Cécile Maillé-Verdier, la responsable de l'exploitation.

6



CHÂTEAU BRETHOUS

28 Chemin du Jonc
Tél : 05.56.20.77.76 - www.brethous.com

CHÂTEAU LAGARETTE

Route du Bourg
Tél : 05.56.20.08.78 - www.lagarette.com
chateaulagarette@orange.fr

CHÂTEAU LE PARVIS DE DOM TAPIAU

20, Chemin de la Croix de Beylot
Tél : 05.56.20.15.62 - www.leparvis.net





BIENTÔT TOUS EN BIO ?

Le bio, c'est aussi le leitmotiv de la famille Reumaux, du château Le Parvis de Dom Tapiau. Certifiée en 1999, après plusieurs années de conversion, cette propriété produit plusieurs cuvées de vin "bio" très appréciées des consommateurs et distribuées aussi bien en France qu'à l'international. En parallèle, la propriété s'est diversifiée en proposant une activité de maraîchage qui représente désormais, une part importante de son activité. « *Pour moi, l'agriculture biologique ne se conçoit pas en monoculture. Il était inconcevable de ne pas nous diversifier. Nous nous sommes donc lancés dans la production de légumes et d'œufs puisque nous avons 250 poules* » explique Olivier Reumaux.

Cette production fournit les AMAP du secteur, mais aussi les restaurants scolaires de Camblanes et Meynac, Quinsac et Cénac. « *En faisant tourner nos plantations, vignes incluses, nous avons favorisé l'agroéquilibre de nos terres qui sont très fertiles et exemptes de tout virus.* »

Une preuve que les productions biologiques vont de pair avec la réussite. **Alors, bientôt, tous en bio ?** ■



AU RESTAURANT SCOLAIRE : TOUJOURS PLUS D'ALIMENTS BIOLOGIQUES

La part de produits biologiques dans les menus des enfants déjeunant au restaurant scolaire est en constante augmentation. Une démarche voulue par la municipalité et initiée depuis plusieurs années.

« *Nos fournisseurs sont multiples, nous travaillons autant avec des produits bio, légumes, fruits, laitages etc, qu'avec des aliments provenant des circuits courts* » explique Marie-Line Micheau-Héraud, adjointe aux affaires scolaires.

Les circuits courts de distribution impliquent de faire travailler les producteurs locaux, avec par exemple Olivier Reumaux, du château Le Parvis de Dom Tapiau (voir ci-contre) à Camblanes et Meynac. Les circuits courts demandent aussi de travailler des produits de saison.

« *Nous éduquons les enfants au goût et à la saisonnalité des produits. Cela leur permet de découvrir aussi d'autres saveurs, notamment en hiver : choux-fleurs, endives etc... Un important travail est fait par l'équipe du restaurant pour inciter les enfants à goûter et aimer ces produits* » poursuit l'élue.

Un exemple : la salade de chou. Celle-ci est agrémentée de pommes afin de mieux faire passer le légume auprès des enfants. Résultat : d'une salade qui était laissée dans l'assiette auparavant, les cuisinières sont parvenues à faire que les enfants en redemandent !

Les jeunes Camblanais et Meynacais sont sensibilisés au gaspillage. Un travail étroit est réalisé avec le restaurant scolaire sur les quantités consommées. « *Après avoir réussi à réduire le gaspillage de pain, nous avons investi dans des petites poubelles de quatre couleurs qui permettent aux enfants de réaliser le tri eux-mêmes : ce qui va au compost, le recyclable comme le papier, les serviettes, le non-recyclable, etc... Nous sommes en train d'évaluer ce qui est jeté et non-consommé afin de mieux les sensibiliser* » insiste Marie-Line Micheau-Héraud.

Tout ce travail est en train de porter ses fruits. Il y a de moins en moins de gaspillage au restaurant scolaire, les enfants mangent mieux et la part de produits biologiques est en augmentation. Elle se situe entre 20 et 25 % selon les repas.





PHILIPPE GUAIS

Adjoint au maire et responsable du marché hebdomadaire.

SALLE DE RAQUETTES, TERRAIN DE SPORT, NOUVELLE ENTRÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, LE TRAVAIL DE PHILIPPE GUAIS, EN TANT QUE RESPONSABLE DES TRAVAUX, EN CHARGE DES BÂTIMENTS, A ÉTÉ DENSE. TOUTEFOIS, L'UNE DES BELLES RÉUSSITES AURA ÉTÉ LA CRÉATION DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE, TRÈS APPRÉCIÉ DES CAMBLANAIS ET DES MEYNACAIS.

A quel moment avez-vous décidé de vous engager dans la vie communale ?

Je vis à Camblanes et Meynac depuis de nombreuses années. Je m'y suis marié, mes enfants y ont grandi. Au plan associatif, j'ai intégré le club de foot en tant que joueur en 1979, j'y suis resté jusqu'en 1998 en occupant différents postes (trésorier, entraîneur). Nous avons relancé l'école de football avec le président de l'époque Jean-François Chagneau. Je me suis aussi investi dans les jumelages avec Nussdorf et Vori.

En parallèle, j'ai eu une carrière professionnelle très riche au département communication du Port autonome de Bordeaux. En 2008, après sollicitation de Guy Trupin, j'ai intégré sa liste, sachant que j'allais partir en pré-retraite deux ans plus tard.

Et vous découvrez ce rôle d'élus !

J'ai vite été mis dans le bain ! La commission sport, présidé par Jean-Philippe Guillemot, avait en charge de nombreux projets et on m'a confié la réfection des terrains de football et des vestiaires. C'était un gros chantier. Puis tout s'est enchaîné. Nous avons déplacé le terrain de pétanque en créant le pôle de Guerlande, avec le club-house. J'ai ensuite suivi la réalisation du city-stade et du skate-park. Guerlande est une belle réalisation, car c'est un site

intergénérationnel où se mélangent les jeunes et les moins jeunes autour de leurs activités.

« Le marché a recréé du lien à Camblanes et Meynac. »

En 2014, vous devenez adjoint...

En effet, je repars avec Jean-Philippe Guillemot comme chef de file cette fois. Nous avons des projets que nous voulions voir aboutir. Je prends en main le rôle d'adjoint au sport, responsable de la commission des salles et président de la commission en charge des travaux et de l'entretien des bâtiments. D'emblée, nous avons travaillé sur le chantier de la nouvelle entrée de l'école élémentaire, qui a modifié la physionomie de la circulation piétonne autour de l'établissement avec plus de sécurité pour les enfants et les parents. C'était un dossier pas évident, avec des échéances à tenir en raison de la rentrée scolaire.

Quid du sport ?

Il y a eu la création du terrain synthétique pour le football, ainsi que la construction de la salle de raquettes qui est venue en complément des trois terrains de tennis de plein air. Il s'agissait de projets de plusieurs centaines de milliers d'euros financés

par la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers qui ont permis de structurer le sport à Camblanes et Meynac et sur l'ensemble de notre territoire. Ces équipements sont de très grande qualité. Pour le football, cela a été déterminant puisque le club a pu dépasser les 600 adhérents.

Est-ce que la création du marché reste votre plus grande fierté ?

C'était une de nos promesses de campagne en 2014. Nous avons fait un important travail de prospection avec notamment Charlie Defresne, l'ancien patron du Pile-Poele et la commission extra-municipale du marché. Dès octobre 2014, le marché est lancé ! La population a été au rendez-vous. Cinq ans après, il est toujours en place, avec une quinzaine de commerçants réguliers et surtout fidèles. La réussite du marché, on la doit autant aux élus et aux commerçants qu'aux habitants de Camblanes et Meynac qui viennent faire leurs courses tous les samedis matin. C'est de cela dont il faut être fier.

Et maintenant ?

Il y a plusieurs projets pour lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. L'un des principaux est la salle culturelle. Il est encore un peu tôt pour rentrer dans les détails, mais c'est un dossier très important et un projet structurant pour notre commune ! ■



TAPISSIER GARNISSEUR



Éric Duhamel, tapissier garnisseur, est depuis longtemps installé à Camblanes et Meynac. Situé au 17, chemin de Maugey, il propose à sa clientèle tout un travail de confection et de réfection de sièges, fauteuils et canapés,

anciens ou modernes. Son atelier, récemment rénové, lui permet de réaliser un travail d'artisan, dont la minutie est louée par une clientèle fidèle.

Contact : Ets Duhamel - 17, chemin de Maugey.

Tél : 05.56.84.14.93 - 06.21.62.15.98

e.duhamel33@gmail.com ■

IDBSO - BÂTIMENT

Laurent Larrieu (IDBSO).

Installation Dépannage du Bâtiment et Second Oeuvre.

Contact : 06.84.71.31.80 - idbso33360@gmail.com ■

CONSEIL EN IMMOBILIER

Pauline Guibert et Alexandre

Carteau sont conseillers en immobilier sur le secteur Camblanes et Meynac, Cénac, Cambes, Saint-Caprais de Bordeaux, Quinsac, Latresne et leurs environs. Tous les deux membres du réseau SAFTI, vous apportent un réel service de proximité adapté. N'hésitez pas à les contacter.

Tél. : 06.61.07.03.32

E-Mail : pauline.guibert@safti.fr ■



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Quel que soit le temps et toute l'année, le marché de Camblanes et Meynac se tient chaque samedi matin place de la mairie. Qualité des produits, convivialité, prix raisonnables, ce marché est le rendez-vous incontournable du week-end et il permet également de soutenir les producteurs locaux. ■



3 questions à...

MARIE HUGUENIN ÉCRIVAIN PUBLIC

Qu'est-ce qu'un écrivain public ?

Il s'agit d'un professionnel de l'écriture qui apporte son aide à tous ceux qui ne se sentent pas capables de rédiger des courriers, des textes ou des demandes écrites diverses. C'est un métier ancien, datant d'une époque où toutes les populations n'avaient pas encore accès à l'écriture. Au fil des années, le champ d'activité de l'écrivain public s'est élargi, faisant notamment le rôle d'intermédiaire entre la population et l'administration.



Que proposez-vous à votre clientèle ?

La rédaction de courriers de tous types, de lettres, des testaments, des formulaires... la réécriture de discours, de dossiers, ou la correction de mémoires. Je propose la rédaction de biographie, de romans ou de récit de vie. Par ailleurs, j'anime des ateliers d'écriture en milieu scolaire ou auprès d'adultes, ainsi qu'en maison de retraite ou dans des établissements comme Handivillage 33.

Quelles personnes s'adressent à vous ?

Les profils sont variés : des jeunes diplômés, des cadres en recherche d'emploi, des gens de tous horizons, âgés ou non, qui ont des récits de vie. J'aide, par exemple, la population étudiante pour les corrections de thèse ou de mémoire. Sans oublier les ateliers d'écriture. ■

Contact : Marie Huguenin 06.23.40.47.49

contact@latelierdeécriture.fr

www.latelierdeécriture.fr

DEMANDEZ VOTRE SEMOCODE !

Alors que le printemps arrive et que vous allez recommencer à vous occuper de votre jardin, pensez à obtenir votre SEMOCODE. En effet,

depuis le 1^{er} janvier 2019, l'accès aux déchetteries du SEMOCTOM n'est possible qu'avec un code : le SEMOCODE (cf. MESSAGE n° 71, décembre 2018). Pour obtenir ce précieux sésame, vous devez remplir un formulaire. Celui-ci est disponible en déchetterie, en mairie ou plus simplement, sur le site internet du SEMOCTOM.

<http://www.semocodom.com> ■

LE BUDGET



Finances :

MAINTIEN DES SERVICES... ET CONTINUITÉ DE L'INVESTISSEMENT

MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE, MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES SERVICES, POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT, VOILÀ EN QUELQUES MOTS COMMENT RÉSUMER L'EXERCICE FINANCIER QUI VIENT DE S'ÉCOULER, UN TRAVAIL DE FOND QUI PERMET DE DÉGAGER UN EXCÉDENT BUDGÉTAIRE ET D'ENGAGER DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS.

Le compte administratif 2018 fait apparaître 1 790 927 € de dépenses de fonctionnement. Côté investissement, le compte administratif a été réalisé pour un montant de 872 926 €. Le reste à réaliser sur le budget 2018 s'élève à 334 393 €. Ces travaux sont en cours de réalisation, tels que la réfection de la Côte du Carat ainsi qu'une partie des liaisons douces.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : UN EXCÉDENT BUDGÉTAIRE

La gestion sérieuse des deniers publics a permis de respecter pleinement le budget voté en 2018 et surtout, de dégager un excédent de 611 563 €.

Cet excédent s'explique à la fois par un travail de gestion à l'euro près, de la part des élus et des agents municipaux et par le report des excédents budgétaires des années précédentes.

Cette somme résume à elle seule les efforts qui ont été faits depuis 2014. « *Ce travail nous permet d'envisager les futurs investissements sereinement et surtout, sans avoir besoin d'augmenter systématiquement les taux d'imposition communaux* » explique, le maire, Jean-Philippe Guillemot.

En parallèle, la commune continue de proposer des services publics de qualité à la population (740 000 € pour la vie scolaire et 435 500 € pour les services municipaux), l'entretien et la valorisation du cadre de vie (196 300 € consacrés à l'entretien de la voirie, des bâtiments et des espaces verts) et proposer, soutenir et accentuer l'offre culturelle (129 600 € dédiés aux animations culturelles et à la médiathèque).

Les 164 000 € restant se partagent entre le sport, les actions sociales et la communication.

INVESTISSEMENT : LA VOIRIE EN PRIORITÉ

Sur les 569 000 € prévus de voiries et de liaisons douces, un certain nombre d'investissements n'ont pas pu être finalisés, mais sont déjà entrepris en 2019. Parmi ces "restes à réaliser", le chantier de la côte du Carat, dont le report, décidé par les élus, a permis d'économiser 30 000 € après le lancement d'un nouvel appel d'offres.

La voirie reste une priorité : « *la commune améliore l'état des voies partout où elle le peut. Un effort important a été fait en la matière, mais ce sont des travaux qui engagent des sommes conséquentes* » précise le maire.

Pour rappel, il y a 5 km de routes intercommunales et



retour sur 2018

20 km de routes communales, mais tous les travaux sur l'ensemble de ces voies sont financés par la commune !

Les liaisons douces : le projet s'est poursuivi en 2018 et va continuer en 2019. « *Notre objectif est de permettre aux Camblanais et aux Meynacais d'avoir la possibilité de se déplacer à pied ou à vélo, en toute sécurité. Un défi à la hauteur des enjeux de notre époque* » insiste Jean-Philippe Guillemot.

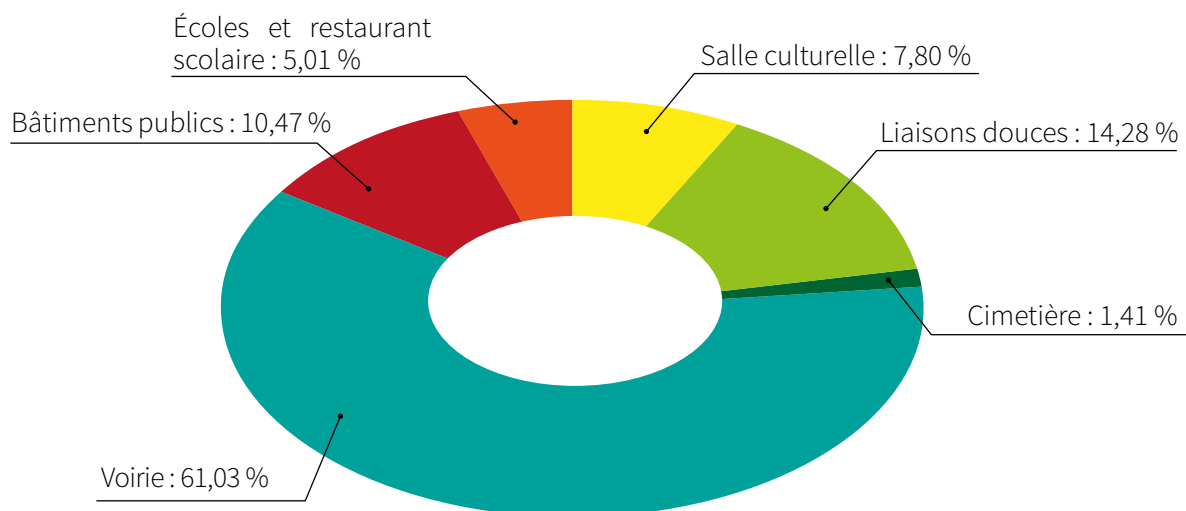
Enfin, durant cet exercice budgétaire 2018, les premières sommes en faveur de la création de la salle culturelle ont été employées. Une programmiste a été engagée afin de définir, avec les élus et les futurs utilisateurs, les besoins de la commune et établir les contours de cet équipement (dimension, nombre de places, utilisation, etc...). Il s'agit d'un projet ambitieux, devenu indispensable et qui se concrétisera dès l'année prochaine. ■

Dépenses de fonctionnement 2018



Non intégrées à ce schéma : les opérations de transferts entre sections d'un montant de 125 020,39 €.

Répartition des travaux d'investissement 2018





Finances :

2019 : PRIORITÉ À LA VOIRIE ET AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL TENDU, LES ÉLUS CAMBLANAI ET MEYNACAI ONT ÉLABORÉ UN BUDGET 2019 DANS LA CONTINUITÉ DES PRÉCÉDENTS. OBJECTIFS PREMIERS : GARANTIR DES SERVICES DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS SUR LE TERRITOIRE ET MAÎTRISER LA DÉPENSE PUBLIQUE.

Voté en Conseil municipal le lundi 11 mars dernier, le budget 2019, en fonctionnement, s'équilibre à 2 147 814 € et en investissement, à 1 825 963 €.

« *La municipalité poursuit trois objectifs : maintenir le service public, bâtir le Camblanais et Meynac de demain et conserver des finances saines* » annonce d'emblée Jean-Philippe Guillemot.

POURSUITE DES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

Ce travail de gestion vise en priorité à rationaliser les dépenses publiques, notamment en maîtrisant les différentes charges à caractère générale (-10 %) et les autres charges de gestion courante.

La municipalité porte également une attention particulière au Centre Communal d'Action Sociale dont l'action auprès des plus fragiles et des seniors est capitale. Son budget est en augmentation (28 650 € en 2019). « *Nos dépenses sont orientées là où elles sont le plus utiles, afin d'accompagner au mieux les Camblanais et Meynacais dans leur quotidien et construire l'avenir d'une commune encore plus agréable* » commente Sylvie Perrin-Rauscher, présidente de la commission des finances.

UN INVESTISSEMENT LARGEMENT CONSACRÉ AUX TRAVAUX

La voirie fait l'objet d'un fort investissement cette année encore. Parmi les projets :

- Finalisation des travaux de la côte du Carat (RAR 2018).
- Réfection des trottoirs et de la voirie de Montichamp et de la rue Olivier Dumas.
- Rénovation des chemins de Méric, de Lourqueyre, de Lhote et de Mandin qui fait partie des prévisions de la commune.
- Poursuite de l'installation d'éléments sécuritaires pour

réduire la vitesse des automobilistes.

Des investissements coûteux, mais rendus nécessaires par l'irresponsabilité de certains conducteurs mettant en danger nos concitoyens.

Les grands projets dans les mois et années à venir restent l'avenue Guy Trupin (revêtement, éclairage, stationnement), la montée du bourg, du rond-point des Premières Côtes à l'Église, projet qui doit prendre en compte le réaménagement de l'esplanade autour de l'église.

Enfin, suite aux demandes répétées de la mairie, le Conseil départemental de la Gironde va refaire cette année la route de Port-Neuf, du chemin de Seguin à la Garonne.

Poursuite du travail en faveur des liaisons douces

- Création d'un chemin menant à la plaine des sports à travers bois,
- installations de lisses de bois.

Ces barrières seront installées pour sécuriser les piétons et les vélos. L'objectif étant de toujours prolonger les kilomètres de voies vertes afin de relier les quartiers de la commune au centre-bourg.

Salle culturelle

- Lancement du concours des architectes.

Trois agences d'architecture ont été retenues. Elles ont jusqu'à la mi-avril pour présenter leur projet. Ce concours permettra le choix du lauréat qui aura en charge la construction de l'espace culturel. « *Le permis sera déposé avant l'été et nous espérons que la première pierre pourra être posée fin 2019, au plus tard début 2020, avec une inauguration à la fin de cette même année* » note Jean-Philippe Guillemot.

Il faut souligner que la plus-value réalisée sur la vente du terrain, dans le cadre du projet privé de résidence seniors,



ZOOM SUR 2019

rentre dans le plan de financement de cet espace culturel.

Restaurant scolaire

- Matériels divers et chauffage.

Écoles

- Achat de matériels et d'équipements divers.

Sécurité des bâtiments

- Installation des alarmes dans l'ensemble des bâtiments qui n'en sont pas encore pourvus.

Toiture de l'église Sainte-Eulalie

- Réfection complète de la toiture de l'église de Camblanes devenue urgente car donnant des signes de faiblesse.

Éclairage public

- Remplacement des lampadaires encore à éclairage traditionnel par un éclairage à LED, moins énergivore.

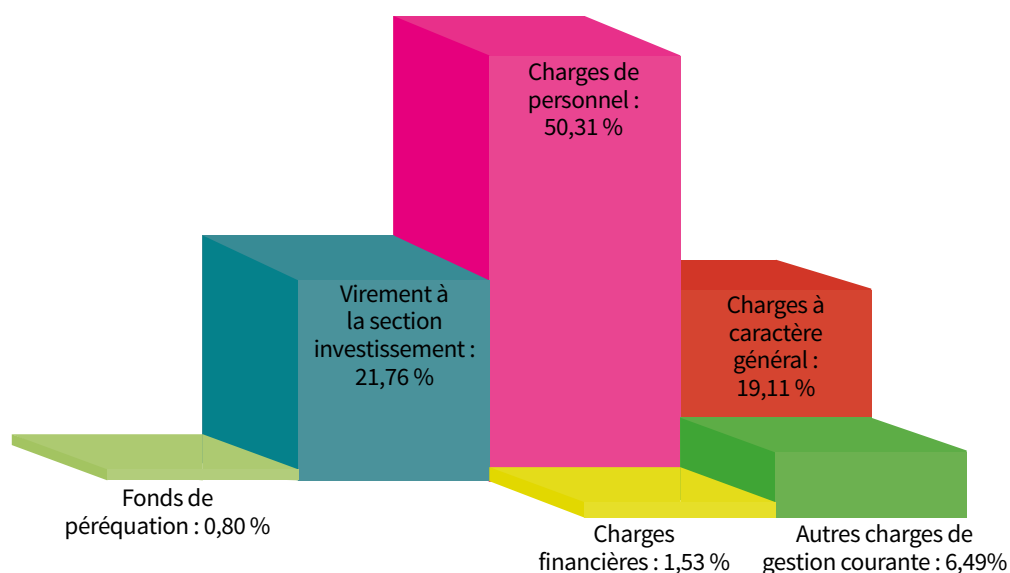
La réduction des dépenses énergétiques est l'un des objectifs du mandat. Le plan de modification suit son

cours, l'éclairage public continue d'être amélioré, ce qui coïncide avec une baisse de la facture énergétique.

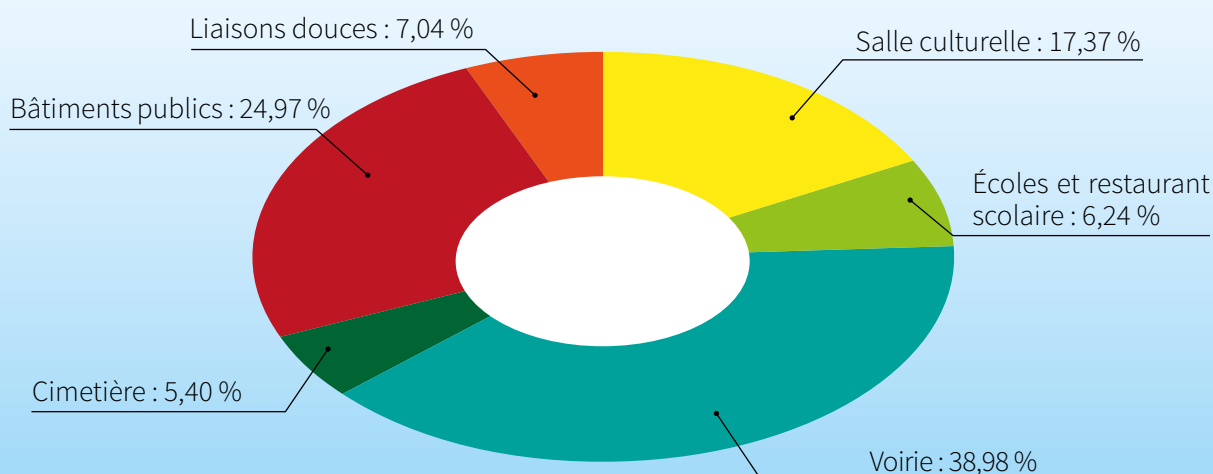
En raison de la construction de la résidence seniors, cette année budgétaire est exceptionnelle puisque 500 000 € du budget d'investissement sont consacrés au remboursement de l'emprunt qui a permis à la municipalité d'acquérir le terrain du quartier intergénérationnel comprenant entre autres, la résidence seniors, emprunt qui sera financé par la revente du terrain au promoteur.

« Je tiens à remercier Sylvie Perrin-Rauscher, présidente de la commission des finances pour sa grande compétence, ainsi que tous les membres de cette commission et bien sûr Catherine Cazalières et Christine Sautéjeau pour la qualité de leur travail et l'aide apportée à la conception de ce budget » conclut Jean-Philippe Guillemot. ■

Dépenses de fonctionnement 2019



Répartition des travaux d'investissement 2019



Futur lycée du Créonnais

UN LYCÉE POUR L'ENTRE-DEUX-MERS

C'était la grande nouvelle de la fin d'année 2018. L'Entre-deux-Mers aura bientôt son lycée, construit par la Région Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci sera situé à Créon, au lieu-dit la Verrerie. Son ouverture est prévue pour la rentrée 2022. Entre 1 500 et 2 000 élèves y seront accueillis.

En parallèle de cette annonce, la municipalité de Camblanes et Meynac a fait passer un questionnaire aux parents d'élèves de la commune pour connaître leurs souhaits en matière d'affectation. Le résultat a été assez partagé entre la volonté de continuer à scolariser les lycéens à Bordeaux (François Mauriac) ou dans le futur lycée du Créonnais.

Les maires du secteur ont participé à plusieurs réunions avec le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) et des représentants de la Région venus présenter le projet et la nouvelle carte scolaire. Cette rencontre a permis au maire, Jean-Philippe Guillemot, de défendre le positionnement des parents et de demander une double affectation.

La réponse de l'Inspection Académique par courrier a permis de notifier la décision suivante : **la commune de Camblanes et Meynac bénéficiera, fait rare, d'un rattachement double secteur.** Les parents auront à priori le choix entre le lycée F. Mauriac à Bordeaux-Bastide ou le futur lycée de l'Entre-deux-Mers. Cette décision devra être confirmée dans le futur. Une réflexion est menée au niveau de la Région sur le transport scolaire vers ce nouvel établissement. ■

Lycée Flora Tristan

DÎNERS DE GALA AU LYCÉE PROFESSIONNEL



Comme chaque année, le lycée professionnel Flora Tristan de Camblanes et Meynac organise deux dîners de gala dans le cadre de sa filière de formation "Hôtellerie et Restauration".

Le dîner de gala organisé par la promotion du Bac Professionnel "Cuisine" a eu lieu le **mardi 12 mars** et il a été parrainé par la propriétaire et chef du Renard Bleu à Latresne, Stéphanie Coll ainsi que Charles Albert du Pullman de Bordeaux.

Le repas de gala du Bac Professionnel "Commercialisation et Service en Restaurant" se déroulera le **mardi 9 avril** en soirée. Il reste encore des places pour ce dernier événement, merci de réserver auprès du Lycée Professionnel.

Contact : 05.56.20.77.04 - <http://lp-flora-tristan.net> ■

Futur collège de Fargues

UNE BONNE NOUVELLE POUR L'ENTRE-DEUX-MERS

Le Conseil départemental a annoncé la construction d'un collège de 700 places à Fargues Saint-Hilaire, au domaine de la Fraysse. La création de ce nouvel établissement ne devrait pas avoir de conséquences sur l'affectation des enfants de Camblanes et de Meynac qui continueront à dépendre du collège de Latresne.

Son ouverture permettra toutefois de désengorger cette structure mais aussi le collège de Créon, qui avoisinent le millier d'élèves chacun, ce qui ne sera pas sans incidence sur l'amélioration du confort et la qualité de l'accueil des élèves dans ces établissements.

L'ouverture du collège de Fargues Saint-Hilaire est prévue en 2024. ■

Inscriptions listes électorales

IL EST ENCORE TEMPS...

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai 2019**. Il est encore temps de vous inscrire !

En effet, depuis cette année, il est possible de s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent le scrutin. **La date limite des inscriptions est donc fixée au dimanche 31 mars 2019.** Une permanence aura également lieu en mairie, le samedi 30 mars, au matin. ■

Rentrée 2019-2020

INSCRIVEZ VOS ENFANTS!

L'inscription scolaire est obligatoire pour une première année en école maternelle ou en école élémentaire.

La procédure d'inscription est la même pour les premières années de maternelles et les futurs CP.

- Retirer un dossier d'inscription en mairie **à partir du 25 mars**,
- le rapporter dûment complété **au plus tard pour le 12 avril**.

Une fois le dossier déposé et enregistré en mairie, les parents devront **contacter la directrice de l'école concernée dès la rentrée des vacances de Pâques**, pour une prise de rendez-vous en mai afin de valider définitivement l'admission à l'école.

Contacts :

- **Directrice école maternelle : Marion Taraud.**

E.Mat.CamblanesEtMeynac@ac-bordeaux.fr
(rendez-vous pris à partir du 2 mai) - 05.56.20.67.70

- **Directrice école élémentaire : Jessica Benoist.**

E.CamblanesEtMeynac@ac-bordeaux.fr
(rendez-vous possibles sur la semaine du 6 au 10 mai et sur la dernière semaine de mai). ■



Civisme et Bon voisinage

RAPPELS

BRUITS DE VOISINAGE : RAPPEL !

Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activité professionnelle réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne particulière pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés que dans les créneaux et les horaires suivants :

- Aux jours ouvrables, de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. ■

INTERDICTION DE BRÛLAGE

La destruction par le feu des déchets végétaux par un particulier est interdite. Les déchetteries du Semoctom peuvent accueillir vos déchets verts. ■

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Rappel : pour fabriquer des pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques vides d'eau minérale, de percer trois trous d'un centimètre de diamètre, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 30 cl de bière brune, 15 cl de vin blanc (pour repousser les abeilles) et d'1 ou 2 cuillères de sirop de cassis.

Attention ! Utilisez ces pièges aux bonnes périodes. Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises :

- du 1^{er} février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation,
- et du 15 octobre à la fin novembre.

Cela permettra d'éviter que trop d'insectes, autres que des frelons asiatiques, ne soient piégés. ■

DIMANCHE 23 JUIN

VIDE-GRENIERS

La section vide-greniers du FEPC organisera son vide-greniers le

dimanche 23 Juin 2019.

Les inscriptions pour cet événement auront lieu à la salle polyvalente de Camblanes et Meynac, lors de permanences les :

- le 25 mai de 09h30 à 12h30
- le 1^{er} juin de 09h30 à 12h30

L'ouverture des permanences se fera dans la limite des places disponibles.

Pièces à fournir :

- Copie recto verso d'une pièce d'identité ,
- Chèque à l'ordre du "FEPC section vide grenier"

Tarifs : 10 €/emplacement.

Pas plus de 2 emplacements par personne. ■

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

La présence des moustiques tigres est endémique sur notre commune. La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous et de chacun. Elle ne sera efficace qu'avec l'implication des habitants. Voici quelques conseils.

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine remplacer l'eau des soucoupes par du sable humide.
- Couvrir les bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Installer des nichoirs à hirondelles et/ou à chauves-souris.
- Nettoyer les gouttières, regards, caniveaux et drainages. ■

LA TÉLÉSURVEILLANCE

Ses différentes formes de matériel.

- Un médaillon ou une montre : actuellement proposés.
- Un bracelet : le nouveau venu, "le détecteur de chute". Une première installation vient d'être réalisée.
- Un téléphone portable, il existe aussi une autre catégorie de matériel qui peut conjuguer, pour certains modèles, la fonction téléphone et la fonction téléassistance et plus particulièrement celle de la géolocalisation. Trois modèles peuvent être proposés : Secure 580 et 628 et Liberto 8031.
- INETIS, le mini traceur intelligent qui permet de définir des zones de protection, des absences de mouvement, des accélérations brusques (choc) et qui permet de guider les services de secours.

Pour tout renseignement, sur le plan du matériel et de la location:

Contact :

- Eliane Pichon (06.84.59.86.24),
- Michel Cabrero (06.46.51.82.56). ■



Morgane, une des personnes composant l'équipe "sympathique" qui vous accueille le mardi matin de 09h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 16h30.



vie associative

FEPC INFORMATIQUE

Le Foyer d'Éducation Populaire Camblanais (FEPC) fait appel aux volontaires connaissant l'informatique. En effet, le FEPC a créé une section "Initiation à l'informatique", afin de permettre aux personnes ne connaissant pas les nouvelles technologies, de faire leurs premiers pas et apprendre les rudiments d'internet, que nous serons bientôt obligés d'utiliser dans les dialogues avec l'administration et autres. Nous sommes également à la recherche de matériel informatique. Si vous en possédez et n'en avez plus l'utilité, vous pouvez contacter Patrice Lelay au 06.85.54.08.69. Les personnes intéressées par cet atelier peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie qui nous transmettra leurs coordonnées. ■

CAMBLANES RUNNING



Le défi du marathon : témoignages...

Mathilde : « Je m'étais dit, le marathon jamais... et puis Camblanes Running a lancé le pari fou de courir 42,195 km. Une expérience dingue du début de la préparation jusqu'à la ligne d'arrivée. Je garde en mémoire, avec une belle émotion, le soutien infaillible de nos supporters camblanais sur le terrible parcours venteux et glacial du marathon de La Rochelle. Un soutien qui nous a portés. Une aventure inoubliable qui restera gravée ! »

Arnaud : « Je suis entré dans l'association "Camblanes Running" en septembre 2016. J'y vis une belle aventure humaine dans une ambiance de respect mutuel où chacun à sa place, quel que soit son niveau sportif. Dans ce groupe, j'ai trouvé et puisé une énergie qui m'a permis de me lancer dans des défis tels que les marathons (Bordeaux et Athènes en 2018) et pour 2019 l'objectif de réussir la course des Templiers (78 km). Pour conclure, cette association m'a apporté autant humainement que sportivement. »

Sandrine : « Après quelques footings en solo durant l'été 2016, est née Camblanes Running. Ayant rejoint l'asso pour rester motivée, chose inimaginable, j'ai suivi le groupe sur quelques courses jusqu'au marathon de La Rochelle en novembre dernier. Conseillée, accompagnée, encouragée, ce marathon fut, durant 3 mois de préparation, une fabuleuse aventure humaine et une très belle expérience, riche en émotions. Le seul risque, c'est d'y prendre goût ! Vivement le prochain... »

Frédéric : « Pour mon premier marathon, je suis très satisfait de mon temps, mais cela n'a été possible que grâce à l'entraînement réalisé avec mes partenaires de CR. L'émulation collective, le soutien, l'entraide et la motivation font partie des ingrédients du club. Venez courir le dimanche matin et vous repousserez vos limites à chaque sortie. »

Le 10 mars dernier, 23 adhérents de Camblanes Running se sont alignés sur les 11 et 21 km du trail des "Fêtes les vins km de Saint-Emilion".

La forte présence de l'association à cette manifestation est une réelle satisfaction. Félicitations à tous les participant(e)s qui ont su relever le défi d'un parcours exigeant et de conditions météo difficiles.

Contact : 06.61.43.53.40 ou camblanesrunning@gmail.com ■

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Du 4 au 7 avril 2019 : bourse adultes.

Nous acceptons vêtements, chaussures (deux paires par liste), sacs, ceintures, foulards, accessoires, bijoux fantaisie.

Dépôt : 4 avril de 13h00 à 18h00 et 5 avril de 09h30 à 12h30.

Vente : 6 avril de 09h30 à 18h30 non stop et 7 avril de 10h00 à 12h00. Retrait des invendus : 9 avril de 16h30 à 19h00.

Nous n'acceptons que des vêtements en bon état, récents et propres.

Les bénéfices réalisés sont reversés au profit des enfants de Camblanes et Meynac. Pour l'année 2018, le succès des bourses, le travail et l'implication des bénévoles ont permis d'aider dans leurs projets Artemuse, La P'tite Récré, le Tir à l'Arc, A Livre Ouvert (médiathèque) et les écoles maternelle et élémentaire.

Renseignements :

- Monique Chataignat - 06.88.67.08.80

- Maryse Dumon - 06.86.04.51.55

bourseauxvetements.camblanesetmeynac@orange.fr ■



JUMELAGE NUSSDORF

Tu as entre 12 et 15 ans ?

Pourquoi ne pas passer un petit séjour cet été en Bavière en Allemagne dans le cadre des rencontres de jeunes du jumelage entre Camblanes et Meynac et Nussdorf ?

Visites et activités sportives au programme, le tout dans une ambiance assurée. Cela te tente ?

Réserve la période du 26 juillet au 2 août et surtout inscris-toi auprès de la mairie ou bien contacte le 06.13.74.44.38 ■



JUMELAGE VORI

L'Assemblée générale du Comité de Jumelage Camblanes et Meynac - Vori a eu lieu le 11 janvier 2019. Le conseil d'administration a été reconduit dans ses fonctions pour une nouvelle année.

- Présidente : Alix Hermange

- Vice-Président : Philippe Guais

- Trésorier : Michel Moufflet

- Vice-Trésorière : Linda Belouar

- Secrétaire : Sylvie Kauffmann

- Secrétaire adjointe : Line Le Poezeller

Le comité de jumelage a participé, cette année encore, à la Fête Nationale grecque, le samedi 23 mars, à Bruges. ■



ARTEMUSE

Les rendez-vous d'ARTEMUSE

Après le sympathique et convivial concert des rois de janvier, l'équipe d'Artemuse vous attend pour sa soirée « piano et dégustation ». Rendez-vous le vendredi 29 mars à 20h30 au Château Courtade-Dubuc à Camblanes et Meynac.



A noter dans votre agenda ! L'ensemble des bénévoles et les professeurs vous convient à la journée de clôture de la saison le samedi 15 juin dans le jardin de l'école de musique.

Nous remercions les adhérents qui se sont mobilisés pour participer à l'assemblée générale du 13 mars. De nouveaux membres sont venus renforcer le bureau d'Artemuse.

Contact : ARTEMUSE

contact@artemuse.org - Tél : 05.57.97.16.90 ■

CULTURE ET LOISIRS DE L'ENTRE-DEUX-MERS

L'association Culture et Loisirs de l'Entre-deux-Mers a permis à quarante-trois participants de naviguer autour des îles Canaries, au cours d'une croisière qui s'est déroulée du 8 au 17 février. Ce voyage fut l'occasion d'un dépaysement total à notre arrivée sur la Grande Canarie, lieu de notre embarquement sur le paquebot de croisière, le "Zénith".

Île de Tenerife. Après une nuit de navigation, arrivée sur l'île de Ténérife. Au programme, exploration de l'île et du parc national de Las Canadas Del Teide.

Île de La Palma. Après la visite d'un village typique au sein du Parc national de la Chaudière de Taburiente, découverte du cratère et des paysages lunaires de terres et roches volcaniques.

Île de Madère. Après un trajet en téléphérique, découverte des plus belles vues de Funchal jusqu'à Monte, village couvert de belles propriétés et de beaux jardins, visite de son église et son magnifique jardin botanique.

Escale au Maroc. Les amoureux de la nature sauvage ont pu apprécier l'excursion vers la ville de Taroudant et ses murailles rosâtres, ensuite direction le désert. Nous avons pu photographier les chèvres dans les arganiers, espèces d'arbres qui ne poussent que dans la partie occidentale du sud du Maroc, avant d'atteindre l'oasis de Tioute avec ses 20 000 palmiers.

Île de Lanzarote. Véritable désert volcanique, découverte du Parc national de Timanfaya, l'un des parcs les plus importants d'Espagne, où nous avons admiré les célèbres Montagnes de Feu de Lanzarote.

Enfin, nous avons dégusté le vin typique de la localité, dans les jolis vignobles sur cendres volcaniques de la Geria.

Pour rejoindre le club Culture et Loisirs de l'Entre-deux-Mers, n'hésitez pas à contacter :

Jaqui ou Paulette Brifeuille au 05.56.20.77.16

Francis ou Danielle Garcia au 05.56.20.67.52 ■



TENNIS CLUB PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Changement de présidence au club de tennis.

Suite à l'Assemblée Générale du 24 novembre dernier, Maryse Decons a été élue nouvelle présidente du Tennis Club des Portes de l'Entre-deux-Mers, succédant à Thierry Girard qui a passé 10 ans à la tête du club.

Le nouveau comité directeur est composé de Maryse Decons (Présidente), Thierry Girard (Vice-Président), Eric Pannetier (Trésorier), Emilie Hermange (secrétaire), Laurent Dupuy, Heike Burmeister, Xavier Robert de Latour, Jean-Marc Flour, Pierre Sourgen, Véronique Dontans, Hervé Janin, Laurent Vignolles, Stéphanie Verschave, Didier Laurent, Jérémy Trinel.

Le club compte 250 adhérents pour une pratique du tennis en loisir ou compétition. Cette année, ce sont 11 équipes jeunes et 4 équipes adultes qui représentent le club dans les différents championnats organisés par la Ligue Nouvelle-Aquitaine.



A ce propos, l'équipe 1 adulte a remporté le titre de Champions de Gironde 3^{ème} série, le 10 mars dernier en allant s'imposer à Parempuyre. Bravo à tous les joueurs : Stéphane Cornu, Yann Lindrec, Pascal Arnaudin, Guy Dejocas et Thomas Blaquart. La voie est tracée pour de nouveaux exploits.

Contact : Maryse Decons - 06.80.07.67.54

maryse.decons@gmail.com ■

1^{ÈRE} ÉDITION DU TÉLÉTHON VUE PAR LES RÉSIDENTS DU FOYER CLARY

Le 9 décembre 2018, pour la première fois, Handivillage33 organisait dans son foyer le Téléthon. Cette journée a débuté par une randonnée initiée par l'association "Chemin Faisant" et une balade familiale était organisée par la structure. Des bénévoles, des résidents, des salariés proposaient différents stands de 10h00 à 17h00 : maquillage enfant, manucure, tatouage éphémère et permanent, lâcher de ballons organisé par "La P'tite Récré", stand photos, restauration, tombola, fil rouge...

Pour cette occasion, une boutique a été créée dans la bibliothèque de l'établissement grâce à des dons extérieurs et offerts par les salariés et les résidents. Nous pouvions y trouver des livres, DVD, CD, jouets, etc, sans oublier les tee-shirts et casquettes customisés par un groupe participant à l'atelier Cultura.

À midi, avant le pot de l'amitié offert par la mairie de Camblanes et Meynac, le maire de la commune, J-Ph. Guillemot, la présidente de l'association Handivillage33, O.Trupin, le directeur de la structure, A. Lévènes, le député de la circonscription, P. Lavergne, ainsi que le coordinateur du Téléthon de la Gironde, ont fait un discours pour inaugurer cet événement au Foyer Clary.

Cette manifestation a été un franc succès. Les résidents, le personnel, les familles, les élus, les habitants de la communauté de communes ont répondu présent à cette journée exceptionnelle qui a permis de récolter 2 635 € pour aider cette cause.

Le foyer Clary remercie tous les participants ainsi que les partenaires (Super U de Camblanes et Meynac, Citroën Sadirac, Farine et Vanille, Color-Vidéo, Custom Tattoo de Villenave d'Ornon, Calipage, API restauration et les associations Chemin Faisant, La P'tite Récré, Biker Family) qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Tous les acteurs souhaitent renouveler cette manifestation et vous voir encore plus nombreux cette année. ■

Festival Entre 2 Rêves

théâtre - musique - cirque - conte - théâtre d'objets - marionnettes



27 mars > 6 avril 2019
 15^e édition

Culture

DU 27 MARS AU 6 AVRIL 2019, LE FESTIVAL ENTRE 2 RÊVES SE DÉROULERA SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS ET FERA DONC ÉTAPE À CAMBLANES ET MEYNAC.

Le festival Entre 2 Rêves fêtera son 15^{ème} anniversaire du 27 mars jusqu'au 6 avril en proposant de nombreux spectacles sur le territoire intercommunal. Musique, théâtre, conte, marionnettes, cirque..., tous les genres du spectacle vivant seront proposés aux visiteurs.

SAMEDI 30 MARS

A 10h00 et 11h00, au Foyer municipal.

Petits Pas Voyageurs

Écrit, composé et interprété par Ceiba & Laura Caronni.

Public : de 3 mois à 3 ans. Durée : 25 minutes.

« En route pour un tour du monde en voix et en langues de partout et d'ailleurs, réelles ou imaginaires... Les oreilles sont bercées par la mélodie des mots, intriguées par des

sons inédits joués sur de drôles d'instruments.

On s'interroge, on s'émerveille... de ce tour de chant qui nous enchante.

Depuis l'Afrique, berceau de l'humanité, "Tours de voix" nous entraîne dans un voyage musical à travers le temps et l'espace. Tour du monde à travers les cinq continents, la chanteuse nous embarque avec ses poupées gigognes dans un tour de chants : pygmée, gaulois, arménien, russe, indien, indonésien, amazonien et d'autres musiques contemporaines et improvisées aux langues anciennes, imaginaires et... en français.

UN VOYAGE EN MUSIQUE !

« Si tu es pressé, fais un détour ».

Proverbe japonais. ■

ENTRE 2 RÊVES - DEMANDEZ LE PROGRAMME

Date	Spectacle	Compagnie	Genre	Horaire	Lieu	Age	Durée
Mercredi 27 mars	Tes fleurs plein mes bras	Cie du Réfectoire	Théâtre	16h	Salle de motricité, Quinsac	3 à 6 ans	30 min
	Garonne Océan	Collectif Paroles et Pinceaux	Conte graphique	17h	Les Chantiers Tramasset, Le Tourne	+ 6 ans	50 min
Vendredi 29 mars	Le Cabaret de Poche	Cie Sasoo	Cirque frénétique et tout terrain	20h30	Salle des fêtes, Latresne	Tout public	60 min
Samedi 30 mars	Petits Pas Voyageurs	Ceiba et Laura Caronni	Musiques du monde	10h et 11h	Foyer Municipal, Camblanes	3 mois à 3 ans	25 min
	Eloïs et Léon	Cie du Réfectoire	Théâtre	16h	Salle du Conseil municipal, Langoiran	+ 4 ans	30 min
	Pilheup, le garçon seul dans la ville	Cie L'Aurore	Ombre, marionnettes, théâtre	19h	Salle des fêtes, Baurech	+ 6 ans	50 min
Mercredi 3 avril	Promenons-nous dans les boîtes	Cie Nanoua	Théâtre d'objets	11h et 17h	Salle des associations, Lignan-de-Bordeaux	+ 3 ans	30 min
	Cendrillon, avec ma sœur ...	Munstrum Théâtre	Musique classique et théâtre	16h	Salle Jean-Philippe Corjial, St Caprais-de-Bordeaux	+ 6 ans	50 min
Vendredi 5 avril	Soléo		Percussions corporelles	20h30	Salle culturelle, Cénac	+ 6 ans	50 min
Samedi 6 avril	Pétale et Pigment	Collectif La Lupa	Théâtre d'objets interactif	10h et 11h	Salle Bellevue, Cambes	+ 1 an	35 min
	Mythologie, le destin de Persée	Groupe Anamorphose	Théâtre	16h	Salle des fêtes, Latresne	+ 8 ans	53 min
	Le Bar à Mômes	Les Etablissements BAM	Spectacle Magicomique	19h30	Gymnase, Quinsac	Tout public	1h
	Le Bal à Mômes		Bal	20h45			1h30



P'TIT BOUT LIT TOUT

RETOUR SUR "LA GALETTE" AVEC LES BÉBÉS LECTEURS ET LES ADULTES QUI LES ACCOMPAGNENT.

Tous les jeudis, les bébés sont à l'honneur à la médiathèque. La matinée leur est exclusivement réservée. Accueillis par une bibliothécaire et une bénévole, l'espace est adapté pour les tout-petits qui peuvent gambader, ramper et fouiller dans les bacs en toute liberté. On chante, on raconte et mime des comptines et on



lit ou écoute de vraies histoires ; des histoires qui parlent du quotidien des bébés (et parfois des adultes), des histoires pour rire, des histoires qui font peur (mais pas trop), des surprises... Ce sont les enfants du multi-accueil de Camblanes et Meynac et de Latresne qui sont accueillis en première période et repartent dans leur établissement avec un livre qu'ils ont choisi. Puis arrivent les enfants avec leur assistante maternelle, leur parent ou grand-parent. Tous ces enfants se familiarisent avec l'objet livre et seront peut-être de futurs dévoreurs de livres. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LIVRE OUVERT

MERCREDI 27 MARS À 19H00.

Tous les usagers de la médiathèque sont invités à cette assemblée générale. C'est l'occasion de soutenir les bénévoles qui apportent une aide importante aux professionnelles notamment lors des animations et des accueils des classes et des bébés lecteurs.

Les enfants de l'école maternelle viennent à la médiathèque tous les lundis (matin et après-midi) avec leur enseignante ou leur ATSEM.

Trois accueils leur sont consacrés, un pour chaque section. La bibliothécaire lit une histoire à tout le groupe puis les enfants choisissent individuellement un livre et vont trouver un adulte pour qu'il le leur lise. C'est pour cela que six lectrices bénévoles sont présentes tous les lundis pour lire les histoires choisies par les enfants. Bien sûr, ces enfants sont inscrits individuellement et gratuitement et peuvent venir emprunter des livres toute la semaine aux heures d'ouverture au public ! ■

À VENIR !

FÊTE DE LA MÉDIATHÈQUE

La traditionnelle Fête de la médiathèque, familiale et ludique aura lieu le **dimanche 19 mai de 14h00 à 16h00**. Elle se déroulera en extérieur, autour de la chapelle de Meynac sur le thème des "méchants" ! L'équipe de la médiathèque vous réserve un programme plein de surprises !

LIRE ET CHOISIR

Le vote de Lire et Choisir aura lieu du **27 mai au 4 juin** ! 70 enfants sont inscrits et liront trois albums afin de choisir celui qui sera leur coup de cœur !

AUTRES DATES

- Vente de livres à la médiathèque, le **samedi 15 juin**.
- Speed-booking le **samedi 29 juin**. ■



19

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des Écoliers

33360 Camblanes et Meynac

Téléphone : 05.57.97.16.93

Email : alivreouvert@club-internet.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30

(sauf pendant les vacances scolaires) et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

Tarifs : 5€/an par personne.

Gratuit pour les moins de 18 ans. ■

BILAN 2018 DE LA MÉDIATHÈQUE

- 20 303 documents prêtés en 2018, dont 6 881 pour les adultes et 12 899 pour les enfants et 523 aux collectivités : écoles, crèches, etc.
- 773 lecteurs actifs, qui ont emprunté des documents en 2018.
- 288 adultes, 475 enfants et 10 collectivités.
- Plus de 15 000 documents disponibles à la médiathèque (livres, revues, CD), dont près de 3 000 venant de la bibliothèque de Gironde (ex-BDP). ■





LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

MARS 2019

VENREDI 22 MARS

- Remise du label "Territoire Bio engagé", 17h30, à la mairie.

SAMEDI 23 MARS

- Réception des nouveaux habitants, 10h30, à la mairie.
- Carnaval des enfants des écoles, à 15h00, devant l'école maternelle.

DU 27 MARS AU 6 AVRIL

- Festival Entre 2 Rêves sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

MERCREDI 27 MARS

- Assemblée générale de l'association "A Livre Ouvert", 19h00, à la médiathèque.

VENREDI 29 MARS

- Piano et dégustation au Château Courtade-Dubuc, organisé par l'association Artemuse.

SAMEDI 30 MARS

- Spectacle dans le cadre du festival Entre 2 Rêves, à 10h00 et 11h00, au foyer municipal.
- Assemblée Générale des deux églises, salle Jean Boris à 10h00 (fusion des deux associations).

AVRIL 2019

DU 4 AU 7 AVRIL

- Bourse aux vêtements adultes, à la maison des associations.

MAI 2019

DIMANCHE 19 MAI

- Fête de la bibliothèque à la chapelle de Meynac.

SAMEDI 25 MAI

- Animation de printemps du marché, dégustation d'huîtres et de cerises.

DIMANCHE 26 MAI

- Élections européennes.

DU 27 MAI AU 4 JUIN

- Animation Lire et choisir à la médiathèque.

JUIN 2019

SAMEDI 15 JUIN

- Journée de clôture des activités d'Artemuse, jardin de l'école de musique.



Gasco Loonis - 10 ans (gagnant)



Paul Moga - 9 ans



Faustine Perret - 9 ans



Rose Noël - 9 ans



Eva Scholasch - 10 ans



Maxime Croizat - 10 ans

Le concours de cartes de vœux lancé par la mairie, très relevé et de grande qualité, a été apprécié par tous. Conformément au règlement du concours, voici la sélection des dessins établie par le jury.

Un grand bravo à tous nos jeunes participants. ■

